

- RAPPORT D'ÉTUDE -

2025 N° 12/18

Abondance et devenir des anguilles des canaux poldérisés de Camargue

LEFEBVRE C., RIVOALLAN D. • 2026



Photo de couverture
© MRM / 2025

Référence à citer

LEFEBVRE C., RIVOALLAN D., 2026. Abondance et devenir des anguilles des canaux poldérés en Camargue. Campagne d'Études 2025. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée. 13 p

1 Contexte et objectif de l'étude

1.1 Cadre réglementaire de l'étude

L'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) est un poisson migrateur amphihalin thalassotoque en danger critique d'extinction. Elle est classée en liste rouge de l'UICN et subit de nombreuses pressions (d'origines anthropiques et naturelles) qui affectent chaque phase de son cycle biologique. Les caractéristiques générales de l'espèce ainsi que des précisions sur ses différents stades de développement sont disponibles en suivant ce lien : <https://www.migrateursrhonemediterranee.org/anguille/>

L'effondrement continu de son stock observé sur l'ensemble de son aire de répartition a conduit, en 2007, à l'instauration d'un règlement européen en faveur de l'espèce (n° 1100/2007). Chaque état membre a ainsi élaboré un plan de gestion national (PGA) dont le principal objectif est de réduire la mortalité d'origine anthropique afin d'assurer l'échappement vers la mer d'au moins 40 % de la biomasse pristine.

Dans le cadre des Plans de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) successifs du bassin Rhône-Méditerranée, plusieurs études ont été mises en place dans le but de suivre l'évolution des populations d'anguilles (Orientation 3 du PLAGEPOMI) et de connaître davantage l'espèce, ses habitats et son comportement au sein du bassin (Orientation 4 du PLAGEPOMI). Dans le cadre de l'orientation 4 du PLAGEPOMI et afin de répondre aux exigences du PGA, la démarche de recherche de connaissances sur l'Anguille européenne et notamment sur les pressions anthropiques se poursuit. En ce sens, il a été proposé d'étudier l'impact des pompes agricoles sur les anguilles en migration sur le delta de Camargue.

Ce suivi a été initié en 2018 sur la station de pompage du Sambuc où des échantillonnages ont été réalisés¹ afin de vérifier la présence d'anguilles dans les canaux d'irrigation en lien avec leur pompage dans le Rhône. Par la suite, à partir de 2021, des campagnes d'échantillonnage ont été menées dans les canaux de drainage de différents bassins poldérisés du delta de Camargue.

Ce rapport rappelle brièvement les résultats des différents échantillonnages menés depuis 2018 et les résultats obtenus lors des derniers échantillonnages menés sur le canal du Barcarin en 2025.

1.2 Le réseau de pompage et d'irrigation de Camargue

En Camargue, les conditions naturelles de la plaine du Rhône, marquées par le manque d'eau douce et les remontées salines, rendent les apports en eau indispensables, notamment pour l'agriculture. La riziculture a ainsi conduit à la mise en place d'un vaste réseau d'irrigation alimenté par des pompes dans le Rhône, principalement entre avril et octobre. Or, cette période coïncide avec les phases de migration de l'anguille, ce qui laisse supposer un impact significatif des pompes sur les flux migratoires. Les individus prélevés peuvent être déviés vers les réseaux d'irrigation, où leurs chances de survie sont limitées, en particulier en dehors de la période d'exploitation, lorsque les canaux s'assèchent. Leur survie dépend alors de leur capacité à rejoindre les canaux de drainage, dont les conditions (hydrologie, habitats, qualité de l'eau) restent déterminantes.

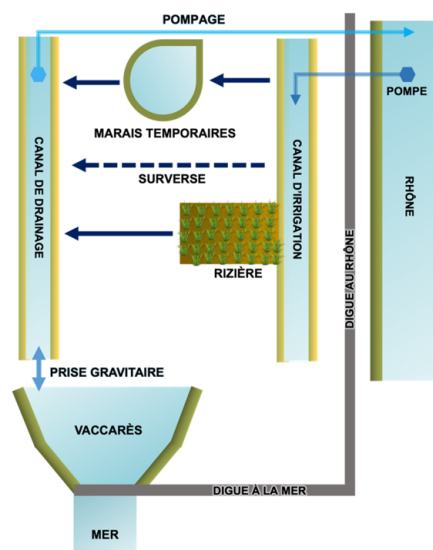
Ces risques sont particulièrement marqués dans les bassins poldérisés, où l'eau de drainage est à nouveau pompée vers le Rhône.

¹ LAMBREMON J., RIVOALLAN D., 2023. Influence des stations de pompage du Rhône aval sur les anguilles en migration. Campagne d'Études 2022. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée. 14 p

Dans ces systèmes fermés, les anguilles subissent des contraintes importantes : migration de dévalaison retardée voire impossible, mortalité engendrée par le passage dans les pompes pouvant atteindre 97 % des anguilles argentées dans le cadre de pompes à hélices² et conditions de milieu parfois défavorables.

Dans ce contexte, l'objectif de l'étude est de **déterminer le devenir des anguilles pompées** dans ces bassins, en estimant la **proportion d'individus qui parviennent à coloniser le réseau de drainage** et celle qui est à nouveau pompée vers le Rhône.

Figure 1 : Fonctionnement hydraulique du delta de Camargue



1.3 L'association Syndicale du Japon

Il existe aujourd'hui 13 associations syndicales d'assainissement (ASA) en Camargue. Dans l'objectif de caractériser les densités d'anguilles présentes dans les canaux de drainage des bassins poldérisés, 4 bassins sont susceptibles de faire l'objet d'échantillonnages : Corrège et Camargue-Major, Canal du Japon, Saintes-Maries-de-la-Mer et canal de la Sigoulette.

Après réalisation d'une synthèse bibliographique, c'est le canal de la Sigoulette, celui de la Fadaise (bassin des Saintes-Maries-de-la-Mer) puis le canal du Barcarin et l'Égout de Rivière (bassin du Canal du Japon) qui avaient été retenus pour la réalisation de la première phase d'échantillonnage (2021-2025).

En 2023, 2024 et 2025, c'est donc sur le canal de Barcarin sur le bassin du canal du Japon qu'aura été réalisée la campagne d'échantillonnage. Ce canal a pour rôle d'assainir une partie essentiellement composée de cultures de blé et de riz et dont les eaux s'écoulent vers le Rhône. L'évacuation vers le Rhône est assurée par la station de pompage du Barcarin (débit maximal de 3,1 m³/s). Cette station permet chaque année l'évacuation de débits importants. Le canal est donc lui aussi doté d'une grande capacité à réceptionner les eaux. En effet, le canal a un gabarit dont la largeur varie entre 5 et 11 mètres, avec une profondeur allant de 2 à 5 mètres.

La localisation et le fonctionnement de toutes les associations syndicales et notamment le canal de Barcarin sont détaillés dans un précédent rapport³.

² BUYSSÉ D., MOUTON A. M., STEVENS M., T. VAN DEN NEUCKER & COECK J., Mortality of European eel after downstream migration through two types of pumping stations, Fisheries Management and Ecology, 10.1111/fme.12046, 2013.

³ LEFEBVRE C., RIVOALLAN D., 2025. Abondance et devenir des anguilles des canaux poldérisés en Camargue. Campagne d'Études 2024. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée. 14 p

2 Méthodologie d'échantillonnage

2.1 Filets verveux

En 2021, des tests d'échantillonnages par pêches électriques et pose de verveux ont été réalisés sur le canal de drainage de la Sigoulette. Ces tests ont montré que la pose de verveux était la technique la plus adaptée aux types de canaux rencontrés (milieux turbides, parfois profonds et présentant une forte conductivité). C'est donc cette méthodologie d'échantillonnages qui a été mis en place par la suite.

Le protocole d'échantillonnage consiste alors en la pose de filets verveux de maille 6 mm disposés les uns après les autres (piège dirigé vers la station de pompage du Rhône). Afin de pouvoir échantillonner les 7,2 km de canal accessible sur le Barcarin, les verveux doivent être déplacés chaque jour (\approx toutes les 24h) et séparés de 100 m. De cette manière, trois grandes zones peuvent être couvertes sur trois semaines en partant de la station de pompage du Barcarin au Rhône vers une autre station de pompage du Vedeau puis vers la dernière station de pompage des Marquises (Figure 2).

La taille de maille des filets, relativement large, laisse probablement passer les petits individus et ne retient que ceux de plus grande taille. Ce choix s'explique par l'intérêt de suivre les anguilles en phase d'argenture, prêtes à migrer vers la mer, donc de taille relativement importante. Par ailleurs, le milieu étant turbide et végétalisé, plus les mailles sont petites, plus il existe un risque de colmatage ou de détérioration du filet, accru lors des phases de pompage et des mouvements d'eau.

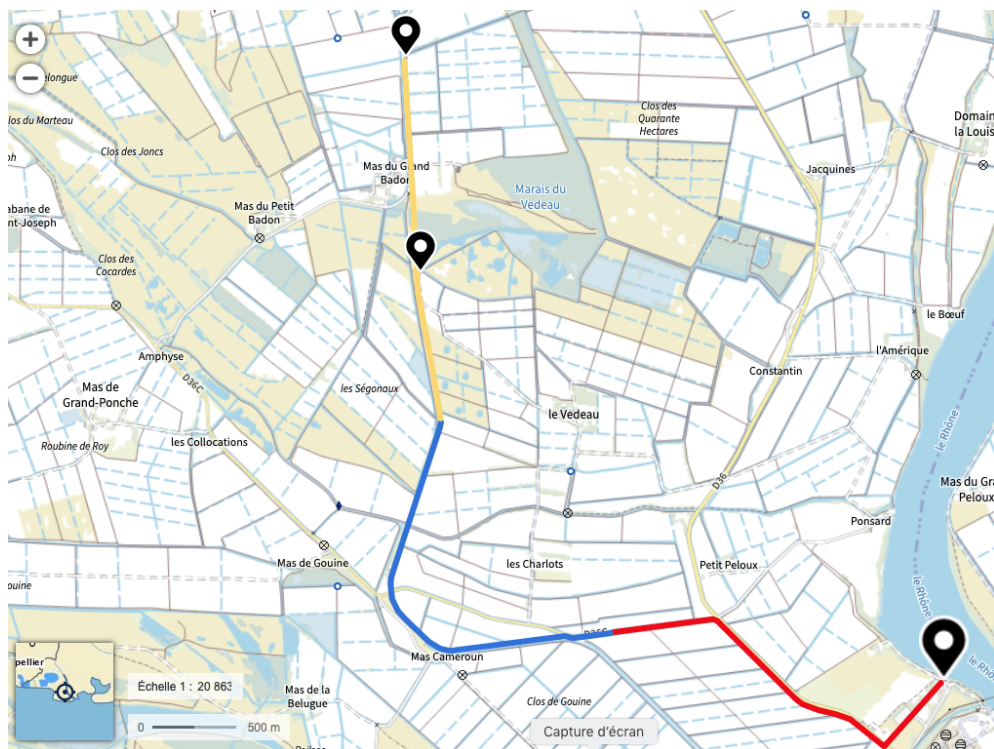


Figure 2 : Linéaire d'échantillonnage sur le canal du Barcarin en 2024 puis 2025 et stations de pompage (Semaine 1 en rouge, semaine 2 en bleu, semaine 3 en jaune, stations de pompage en noir)

2.2 Le principe de la CMR « Capture-Marquage-Recapture » et le RFID

La technique CMR repose sur la capture et le marquage des individus avant leur remise dans le milieu et permet d'estimer la densité d'une population. Pour ce faire, il a été prévu dès 2022 le marquage d'individus au travers de puces de type « Pit-tags » RFID de 8 mm. La proportion d'individus initialement marqués par rapport à l'ensemble des individus capturés lors de pêches ultérieures permet en effet d'estimer l'effectif de la population au travers de la formule suivante (Chapman) :

$$N = \frac{(M + 1) \times (m + 1)}{R + 1} - 1$$

Avec,

N : Population d'effectif inconnu

M : Nombre d'individus marqués

m : Nombre d'individus capturés lors des pêches ultérieures

R : Nombre total d'individus marqués et recapturés lors des pêches ultérieures

La variance associée est calculée selon la formule suivante :

$$Var(N) = \frac{(M + 1)(m + 1)(M - R)(m - R)}{(R + 1)^2(R + 2)}$$

Tandis que l'erreur standard peut être calculée grâce à la formule suivante :

$$SE = \sqrt{Var(N)}$$

3 Résultats de captures

3.1 Retour sur les échantillonnages passés

a) L'association Syndicale Autorisée du canal du Sambuc

Pour rappel, les échantillonnages réalisés de 2018 à 2021 sur ce bassin ont été menés au niveau de la station de pompage du Sambuc⁴ et avaient pour objectif d'attester ou non de la présence d'anguilles dans les canaux d'irrigation à la suite de leur pompage dans le Rhône. Le protocole et modalités d'échantillonnage associés à la première phase de cette étude sont précisés dans le lien suivant :

<https://www.migrateursrhonemediterranee.org/impact-stations-pompage/>.

Les résultats de ces échantillonnages, bien que présentant des variations annuelles importantes indiquent une **influence non négligeable du pompage sur les anguilles en migration** à l'échelle des 170 unités de pompage du Rhône. Cependant, à la suite du constat **d'impossibilité technique de quantifier** de manière précise le nombre d'anguilles pompées sur le territoire, les nouvelles investigations ont alors été menés afin de **s'intéresser au devenir des individus pompés**.

⁴ LAMBREMON J., RIVOALLAN D., 2023. Influence des stations de pompage du Rhône aval sur les anguilles en migration. Campagne d'Études 2022. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée. 14 p

b) L'association Syndicale Autorisée du canal de la Sigoulette

Après plusieurs campagnes de pêche sur ce bassin avec captures de quelques individus, des travaux de rétablissement de la continuité hydrobiologique du canal de la Sigoulette avec le Vaccarès ont été entrepris en mai 2023. **Ce bassin n'étant plus que partiellement poldérisé et disposant d'une connexion directe avec l'étang du Vaccarès (le pompage vers le Rhône n'est donc plus favorisé), le suivi sur ce canal n'a pas été poursuivi (en parallèle, le projet COLAGANG réalise toujours des pêches d'anguilles et fait de la CMR RFID).**

c) L'association Syndicale Autorisée du bassin des Saintes-Maries-de-la-Mer

Les différents échantillonnages menés sur ce bassin n'auront pas révélé de grosse population d'anguilles (aucun ou un seul individu capturé) ce qui aura mené à l'arrêt des échantillonnages sur le canal de la Fadaise.

d) L'association Syndicale Forcée du canal du Japon

- **L'égout de Rivière**

Lors d'une campagne de marquage, **2 anguilles** seulement ont été capturées sur l'Égout de Rivière. Ces **faibles captures** lors de conditions favorables poussent à croire que **peu d'anguilles peuplent ce canal**. Il avait donc été préconisé **l'arrêt des investigations** sur celui-ci également.

- **Le canal du Barcarin**

Pour finir, les échantillonnages sur le canal de Barcarin se sont déroulés du 6 au 10 novembre 2023. Le même protocole que pour l'égout de Rivière est appliqué sur 2 km de canal. Cet échantillonnage aura mis en évidence la **présence de 38 anguilles (CPUE = 0,13)**. A l'issu de cet échantillonnage, le nombre d'anguilles capturées reste faible mais, est sensiblement supérieur aux autres bassins. Il semble donc que l'enjeu pour la population d'anguilles de ce canal est plus important et explique la **reconduction des échantillonnages** en 2024 puis 2025 sur ce canal.

En 2024, les échantillonnages ont été réalisés sur une **plus grande distance** (l'ensemble du canal, 7,2 km). Sur trois semaines successives du 30 septembre au 18 octobre, **29 anguilles** avaient été capturées puis marquées (CPUE de 0,09).

Les effectifs capturés en 2024 sont **relativement faibles** sur ce canal en considérant l'effort de capture. Cependant, les échantillonnages sur ce canal restent ceux qui montrent le plus d'anguilles capturées pendant deux années consécutives. On notera par ailleurs, qu'aucune anguille ayant été marquée en 2023 n'a été recapturée lors de la campagne 2024. Il fut dès lors impossible d'estimer une abondance au travers de la technique CMR.

Une dernière année d'échantillonnage couvrant tout le linéaire en 2025 semblait donc primordiale pour obtenir davantage de données et potentiellement, des réponses.

3.2 Résultats 2025 des captures aux filets sur le canal de Barcarin

En 2025, les échantillonnages ont de nouveau été réalisés via la pose de verveux sur le canal du Barcarin appartenant à l'ASF du canal du Japon, sur toute sa longueur (7,2 km).

De la même manière qu'en 2024, ces échantillonnages ont ainsi été réalisés sur 3 semaines successives, cette fois du 22 septembre au 09 octobre 2025. La période de ces échantillonnages est choisie en automne et au regard des phases de la lune. En effet, bien que se déroulant sur 3 semaines consécutives, les échantillonnages sont fixés lorsqu'une majeure partie des jours est en lune sombre.

Lors de cette période, une pose initiale était faite le lundi et la relève et le déplacement des verveux étaient réalisés entre le mardi et le vendredi.

Les conditions rencontrées cette année auront été globalement similaires à celles de l'année passée, avec une météo douce, une absence de pluie, un vent faible (malgré quelques jours de léger vent) et une température de l'eau $\geq 16^{\circ}\text{C}$ (au-dessus de la température recensée en 2023). On notera également lors de ces échantillonnages, des variations importantes du niveau de l'eau en lien avec des périodes de pompages (avec une majorité de condition de niveaux bas). Ces nombreux mouvements d'eau auront peut-être été un facteur favorisant les mouvements vers l'aval des anguilles dans le canal.

57 anguilles ont été capturées lors de ces échantillonnages du canal du Barcarin, soit une CPUE moyenne de 0,22 anguilles par heure de piégeage sur l'ensemble des trois semaines d'échantillonnage. Cette année étant la dernière année d'échantillonnage de ce secteur, aucune anguille n'aura été marquée. Seule une biométrie puis un contrôle de présence/absence de marque dans l'individu auront été faites.

La taille moyenne des anguilles capturées était de 593,3 mm pour un poids moyen de 414,6 g. Nous retrouvons donc une majorité de gros individus. Cela peut être expliqué par le fait que la maille des filets verveux employés ne permet pas la capture d'individu de petite taille, qui passent au travers sans être piégés. Il ne peut donc pas être attesté de la présence ou l'absence de petits individus dans ce système de canal de drainage.

Le tableau et la figure suivants (tableau 1, Figure 3), reprennent l'ensemble des caractéristiques des anguilles capturées sur le canal du Barcarin en 2025. La plupart des anguilles capturées en 2025 sont des femelles avec notamment 8 individus en stade final d'argenture (FV) et donc matures et prêtes pour leur migration de dévalaison. Ces individus cherchent alors vraisemblablement à regagner la mer. Les autres individus femelles sont pour la grande majorité des individus pré-migrants (en voie d'argenture FIV et FIII) ou des anguilles jaunes (FII). Puis, 2 individus sont supposés être des mâles (MII), eux aussi en stade prêt à dévaler. Enfin, nous retrouvons 5 anguilles au stade de croissance I. Il n'est donc pas possible de déterminer le sexe de ces individus.

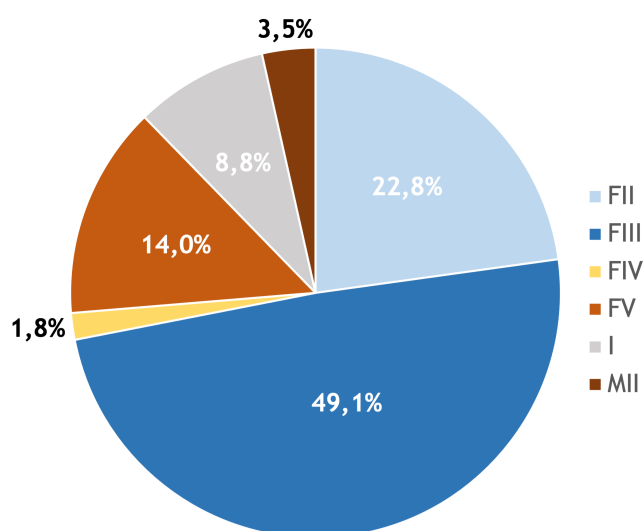


Figure 3 : Proportion des stades des anguilles capturées en 2025

Tableau 1 : Caractéristiques des anguilles piégées sur le canal du Barcarin en 2025

Longueur (mm)	Poids (g)	Stade d'argenture
588	356,9	FII
715	647,6	FIII
754	816	FIII
736	713,6	FIII
691	572	FV
758	847	FIII
457	148	FII
621	434	FV
579	319	FIII
624	434	FV
636	392	FIII
667	486	FIII
598	380,4	FIII
558	324	FIII
602	330	FII
588	324	FII
553	282,7	FII
694	573,6	FIII
667	447,5	FIII
685	683	FIII
710	698	FIII
680	611	FIII
511	298	FII
372	78	I
426	125	I
398	98	I
588	322	FII
419	135	I
578	350	FIII
446	315	MD
614	441	FV
352	56	I
753	1000	FIV
542	261	FII
522	224	FIII
730	805	FV
611	456	FIII
492	155	FII
489	201	FII
580	362	FIII
644	537	FIII
556	318	FIII
641	443	FIII
609	396	FIII
445	145	FII
770	937,3	FV
710	652	FIII
688	590	FV
455	141	FII
376	67,5	MD
696	498	FV
659	503	FIII

En plus de ces anguilles capturées non marquées, 5 anguilles capturées étaient déjà équipées d'une puce RFID issues de précédents marquages. Parmi elles, 4 ont été marquées lors de l'échantillonnage de 2024, et une l'aura été lors de la campagne d'échantillonnage de 2023.

Celles-ci auront été retrouvées plus ou moins dans la même zone, allant de l'endroit quasi-exact jusqu'à environ deux kilomètres en amont de là où elles avaient été capturées précédemment. Certaines anguilles auront donc opéré un mouvement allant à l'opposé des pompes menant au Rhône où le flux d'eau se dirigeait lors de phases de pompage.

Ces individus recapturés étaient en majorité au stade FIII (un individu au stade FII). Étant encore en maturation, ils ne cherchaient donc vraisemblablement pas à s'échapper du milieu et se diriger vers la mer. Leur recapture cette année ne semble donc pas anormale. De plus, leur état ne semble pas problématique, malgré quelques traces d'érosion sur certaines, aucune autre pathologie externe n'a été recensée. L'habitat que constitue ce canal de drainage semble être correct au regard de l'aspect sanitaire externe des anguilles qui le peuplent.

Concernant leur croissance (*Tableau 2*), elle aura été plus ou moins marquée. Deux individus auront particulièrement grandi (6cm en 2 ans et presque 2cm de plus en 1an) tandis que les autres n'auront que peu ou pas grandi. Deux anguilles auront vu leur stade de développement évoluer (de FII à FIII et de FI à FII). Concernant le poids, il reste difficile d'y observer une évolution étant donné que lors de leur capture, les anguilles étant piégées avec d'autres espèces, elles ont la possibilité de prédaté plus facilement et le poids mesuré lors de la biométrie peut être biaisé par ce piégeage.

Tableau 2 : Caractéristiques des anguilles recapturées sur le canal du Barcarin en 2025 marquées antérieurement

1 ^{ère} longueur	1 ^{er} poids	1 ^{er} stade	Dernière longueur	Dernier poids	Dernier stade
603	385	FIII	663	515,6	FIII
631	460	FII	650	460	FIII
630	485	FIII	630	452	FIII
622	430	FIII	624	381	FIII
420	95	I	421	95	FII

On notera par ailleurs la présence de 15 autres espèces sur ce canal (Ablette, Bouvière, Écrevisse de Louisiane, Carpe commune, Perche soleil, Pseudorasbora, Silure glane, Brème commune, Chevaine, Sandre, Grémille, Gardon, Rotengle, Carassin, Mulet).

Les effectifs capturés en 2025 sont plus élevés que lors de l'échantillonnage précédent, en 2024, en considérant l'effort de capture. La présence de vent à certaines périodes de l'échantillonnage aura potentiellement encouragé au mouvement des anguilles. Grâce à la méthode de quatrième proportionnelle associée à la CMR, une estimation de la population en place peut être faite. L'effectif de la population est estimé à environ **656 ± 225 anguilles**. Cependant, ce résultat doit être nuancé car le milieu n'est pas strictement fermé (possibles déplacements, pompage), le mélange des individus semble limité et le nombre de recaptures est très faible, rendant l'estimation peu précise.

Il est dès lors possible d'imaginer différentes raisons expliquant ce peu de recapture :

- **L'efficacité de pêche est dépendante de beaucoup de facteurs**, (engin de pêche passif dépendant du mouvement des individus et des conditions du milieu)
- **Le nombre d'individus dans le milieu est potentiellement important** et les individus déjà marqués n'ont pas été recapturés malgré une présence encore possible dans le milieu,
- **Le taux de prédation est élevé** dans des canaux de cette profondeur. En effet, parmi les autres espèces capturées lors de ces échantillonnages, le silure glane aura été très présent. De plus, un bon nombre d'individus avaient une taille élevée, laissant penser que leur prédation est active. Ils pourraient être un prédateur non négligeable des anguilles peuplent le canal du Barcarin.
- **Les individus marqués ne sont plus dans le milieu**. Ils peuvent être partis dans le Rhône au travers du pompage ou bien avoir atteint d'autres réseaux hydrauliques.

Conclusion et perspectives

Depuis 2021, les échantillonnages réalisés en canaux de drainages de Camargue auront permis d'adapter la méthode de capture employée à ces milieux : le **filet verveux**, avec une maille, une longueur et une hauteur des ailes adaptée à la diversité des linéaires échantillonnés. Cette méthode est la plus pertinente bien qu'elle soit tributaire de l'activité quotidienne de l'anguille et des conditions environnementales et complexe à entreprendre selon les conditions météorologiques rencontrées.

La présence d'anguilles dans plusieurs des canaux de drainage avait été confirmée, et progressivement, les échantillonnages se sont concentrés vers les zones où les plus fortes densités d'anguilles étaient rencontrées, ces zones représentant un enjeu prioritaire.

Les échantillonnages réalisés en 2023, 2024 et 2025 ont pris en compte les retours d'expérience et ces derniers ont été réalisés selon les conditions suivantes : **température de l'eau supérieure ou égale à 12 °C et faible luminosité** (nouvelle lune).

Les échantillonnages en 2025 se sont, pour la troisième année consécutive, concentrés sur le canal de Barcarin, où a été recensé le plus grand nombre d'anguilles parmi tous les canaux échantillonnés. Afin d'investiguer davantage la présence d'anguilles et leur état dans ce canal, il avait été décidé d'agrandir la surface d'échantillonnage en 2024 et de réaliser des captures sur 2 zones supplémentaires de surface équivalente à la première (linéaire de 7,2 km échantillonné au total).

Les échantillonnages menés en 2025 auront permis la capture **d'avantage d'individus** par rapport aux échantillonnages de 2024 (**57** anguilles sur 7,2 km de canal et une CPUE de **0,22 anguilles par heure de piégeage** pour l'ensemble des filets).

Grâce aux trois années d'échantillonnage et aux quelques recaptures de cette campagne, il a pu être estimé qu'un total d'environ **656 ± 225 anguilles peuple le canal de Barcarin**, bien que ce résultat soit à considérer avec vigilance.

A ce jour, **il est difficile de tirer des conclusions définitives sur la densité des anguilles dans ce canal de drainage** en raison de plusieurs incertitudes :

- D'une part, il est possible que les faibles captures d'individus marqués, soient le résultat de **conditions environnementales spécifiques** rencontrées lors des campagnes d'échantillonnage. Ces conditions pourraient inclure des variations du débit (dû aux pompages ponctuels), de la turbidité ou d'autres paramètres influençant le mouvement des anguilles.
- D'autre part, il n'est pas exclu que les anguilles (notamment les plus âgées) capturées en 2023 et 2024 aient **échappé du réseau de drainage** par des moyens tels que le pompage vers le Rhône par la station du Barcarin ou d'autres voies de fuite.
- Pour finir, la technique de pêche par verveux reste une technique de **piégeage passive**, très dépendante des mouvements spontanés des anguilles du milieu.

Cela pourrait expliquer en partie les variations observées dans les résultats de capture.

En 2026, des échantillonnages sont prévus au sein de l'**ASCO des vidanges de Corrège et Camargue Major**, dernier **bassin poldérisé** du delta susceptible de présenter des caractéristiques répondant aux objectifs de l'étude. En premier lieu, il sera nécessaire de définir le canal sur lequel de nouveaux échantillonnages et marquages d'individus pourront être mis en œuvre à partir de **2026**. Ces échantillonnages, associés à un **suivi de recapture en 2027 et 2028**, pourront également permettre d'estimer et de mieux caractériser le devenir des individus pompés au sein de ce bassin.

Les connaissances qui pourront être acquises à l'échelle des quatre bassins poldérisés, couplées à celles acquises par le projet développé par l'OFB et la Tour du Valat, permettraient d'obtenir à l'orée du PLAGEPOMI 2028-2033 une vision complète du devenir des individus pompés à l'échelle du delta.

Ce n'est qu'au terme de ces travaux d'investigation et d'échantillonnage que des mesures de gestion, ou d'équipement, pourront être proposées afin de réduire l'influence des prises d'eau sur la population d'anguilles du Rhône. Les mesures de gestion suivantes pourraient alors être proposées, et cela en fonction des problématiques rencontrées sur les différents bassins :

- Adaptation des dispositifs de pompage pour qu'ils n'aspirent pas les anguilles du Rhône,
- Rétablissement de la continuité entre ces bassins de drainage et le Rhône ou l'étang du Vaccarès,
- Mise en place de pêches de sauvegarde ou de translocation.

Remerciements

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) tient à remercier vivement tous ceux qui, par leur collaboration technique ou financière, ont contribué à la réalisation de cette étude.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Département des Bouches-du-Rhône
- Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)
- Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de ses Plans 5Rhône

MEMBRES MRM

- Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de l'Ain, des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, du Jura, de la Loire, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Savoie, de Haute-Savoie, de Haute-Saône, de la Saône et Loire, du Var et du Vaucluse
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique PACA (ARFPPMA PACA)
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA)
- EPTB Gardons

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Parc Naturel Régional de Camargue
- Tour du Valat
- OFB
- Association Syndicale Forcée du canal du Japon

Financeurs

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Jura
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale des Fédérations de Pêche de PACA (ARFPPMA PACA)

Association Régionale des Fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

EPTB Gardons

ASSOCIATION MIGRATEURS
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
contact@migrateursrhonemediterranee.org
Tél. : 04 90 93 39 32
www.migrateursrhonemediterranee.org

